

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE YAHIA FARES DE MEDEA
Faculté des LETTRES ET DES LANGUES
Département des LANGUES ETRANGERES

PROPOSITION DE COURS MODÈLES DU SEMESTRE PREMIER
DANS LE CADRE DE LA FORMATION EN LICENCE
ACADEMIQUE
1e année LMD

Domaine : Lettres et Langues Étrangères

Filière : Langue française

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2025-2026

INTRODUCTION

La licence en langue française constitue une formation de base essentielle au sein des départements de lettres et langues. Elle s'inscrit dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat), adopté par les universités algériennes depuis les années 2000 afin d'aligner les cursus académiques sur les normes internationales.

Cette formation a pour vocation de doter les étudiants d'une maîtrise approfondie de la langue française, aussi bien sur le plan linguistique que littéraire et culturel. Elle permet d'acquérir des compétences solides en linguistique, en littérature française et francophone, en méthodologie du travail universitaire, ainsi qu'en traduction et en communication.

La licence en langue française joue un rôle fondamental dans la promotion et la consolidation du plurilinguisme dans le contexte algérien. Toutefois, les étudiants peuvent rencontrer certains obstacles au cours de leur parcours, notamment le manque de ressources pédagogiques adaptées, une pratique orale insuffisante, ou encore un niveau linguistique parfois faible à l'entrée à l'université.

SEMESTRE I

Unité d'enseignement fondamentale

- ***Compréhension et Expression Ecrites 1 (CEE1)***
- ***Compréhension et Expression Orales 1 (CEO1)***
- ***Grammaire***
- ***Linguistique et Phonétique 1***
- ***Etude de textes littéraires de la langue d'étude***

Compréhension et Expression Ecrites 1 (CEE1)

Compréhension et Expression Écrites est une matière fondamentale dont l'objectif principal est de renforcer les compétences de l'étudiant en compréhension et en production écrite dans la langue d'étude, ici le français. Ce module vise à amener l'apprenant à produire des textes cohérents, structurés et adaptés aux exigences universitaires. Grâce à une approche progressive, l'étudiant développera sa capacité à lire, interpréter et rédiger différents types de textes.

L'un des axes majeurs de ce module consiste à développer les connaissances textuelles, métatextuelles et linguistiques de l'étudiant. Pour ce faire, une attention particulière sera portée à la lecture de textes variés — narratifs, descriptifs, explicatifs, entre autres — dans le but d'en comprendre la structure et les mécanismes. Cette démarche vise à outiller l'apprenant pour qu'il soit capable de reproduire des textes similaires, tout en approfondissant ses compétences en lecture et en rédaction. Il s'agira également de lui apprendre à mettre en œuvre des stratégies de lecture efficaces afin d'identifier le sens littéral d'un texte, mais aussi d'en dégager des interprétations plus riches et plus profondes.

Avant d'aborder ces contenus spécifiques, l'étudiant doit posséder un certain nombre de connaissances préalables. Il est nécessaire qu'il sache ce qu'est une phrase, un paragraphe, un texte ou encore un paratexte, et qu'il soit capable de se les représenter de manière abstraite. Ces notions fondamentales constituent la base sur laquelle reposera l'apprentissage ciblé et approfondi proposé par le module.

Le contenu de la matière s'articule autour de plusieurs notions clés. L'étudiant sera amené à étudier la phrase : sa définition, sa structure de base et les différents types qui existent. Il abordera ensuite le paragraphe, en explorant son rôle dans un texte, sa cohérence interne et les enchaînements logiques nécessaires à une bonne structuration. La notion de texte sera également développée à travers l'analyse de ses structures globales, de ses parties constitutives et de la progression thématique qui en assure la fluidité. Enfin, le paratexte — incluant les titres, sous-titres, introductions, éléments visuels, etc. — fera l'objet d'une attention particulière.

Une initiation à la typologie des textes complètera cet apprentissage, avec un accent particulier mis sur le paragraphe descriptif et le texte descriptif. Ces éléments seront abordés dans une perspective à la fois théorique et pratique, à travers des exercices d'analyse, des applications guidées et des productions écrites encadrées. L'objectif global est de permettre à l'étudiant de s'approprier des outils concrets pour lire de manière critique et écrire de manière efficace dans un cadre universitaire.

Références bibliographiques :

1. ADAMJean-Michel, PETITJEANAndré, *Le texte descriptif : poétique historique et linguistique textuelle : avec des travaux d'application et leurs corrigés*, Armand Colin, 2005 - 239 pages.
2. GARAGNONAnne-Marie, CALASFrédéric, *La phrase complexe : de l'analyse logique à l'analyse structurale*, Hachette, 2002 - 159 pages.

Compréhension et Expression Orales 1 (CEO1)

Ce module a pour objectif de développer chez l'étudiant des compétences solides en compréhension et en expression orales, essentielles à une communication efficace en français dans des contextes variés, qu'ils soient personnels, académiques ou professionnels. L'enseignement vise ainsi à permettre à l'étudiant de s'exprimer de manière claire et adaptée dans des situations de communication aussi bien formelles qu'informelles.

L'un des axes principaux du module consiste à amener l'étudiant à maîtriser les différents types de discours oraux : descriptif, narratif, informatif, argumentatif, etc. En parallèle, il est également question de développer sa capacité à comprendre des documents authentiques tels que des conversations, des extraits audio ou encore des enregistrements. L'accent est mis sur la restitution fidèle et cohérente d'un récit entendu, ce qui nécessite un travail spécifique sur les stratégies d'écoute active et de traitement de l'information orale. L'initiation à la prise de notes à partir d'un discours entendu constitue également un volet important du module.

Pour tirer pleinement profit de cet enseignement, l'étudiant doit posséder certaines connaissances préalables. Il est attendu qu'il dispose de bases linguistiques solides incluant le lexique, la grammaire et la phonétique. Il doit également savoir discriminer les sons et segmenter la chaîne parlée, c'est-à-dire être capable de reconnaître les mots, les groupes syntaxiques, les pauses et les intonations dans le flux oral.

Au cours du module, l'étudiant sera amené à identifier le genre et le type de documents sonores (interview, conversation, reportage, dialogue, etc.), à reconnaître les intonations pour en déduire les émotions ou les intentions du locuteur, et à analyser les paramètres de la situation de communication : le lieu, les interlocuteurs, le registre et les objectifs de l'échange. Il apprendra ainsi à comprendre une conversation dans sa globalité en relevant les informations essentielles.

L'apprentissage de l'expression orale s'organise autour de plusieurs activités pratiques. L'étudiant devra apprendre à se présenter et à présenter quelqu'un de manière claire et appropriée selon les contextes. Il exercera sa capacité à demander des informations dans divers environnements tels que l'université, un magasin ou un service administratif. Il sera également formé à participer à des discussions formelles, comme un entretien d'embauche ou une réunion. D'autres exercices porteront sur la description d'une personne, d'un lieu ou d'une ville à l'aide d'un vocabulaire précis et de structures grammaticales adaptées, ainsi que sur la narration d'une biographie en respectant la chronologie des faits.

Ce module repose sur une pédagogie interactive et progressive. Il vise à renforcer la confiance des étudiants à l'oral tout en leur fournissant des outils concrets pour mieux comprendre et s'exprimer en français dans différentes situations de communication.

Références bibliographiques :

1. Activités pour le Cadre commun de référence, 2006, Clé international
2. CHAMBERLAND, G. &PROVOST, G. (1996). *Jeu, simulation et jeu de rôles.* Québec : Presses de l'Université du Québec.
3. Cuq Jean-Pierre et GrucaIsabelle. (2005).*Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*,Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
4. BUJOLD, N. (1997). *L'exposé oral en enseignement.* Québec : Presses de l'université du Québec.
5. BLANCHE-BENVENISTE, CL. (1997). *Approches de la langue parlée en français.* Paris : ophrys.
6. DESMONS Fabienne et al.(2005). *Enseigner du fle : Pratiques de classe.* Editions Belin : Paris.

Grammaire

La grammaire occupe une place centrale dans les deux premières années du parcours Licence LMD en langue française. Son enseignement vise à renforcer la compréhension des textes écrits et oraux tout en améliorant la qualité de l'expression, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Dès la première année, les étudiants sont amenés à assimiler les notions de base nécessaires pour distinguer la nature grammaticale des mots et leur fonction syntaxique dans la phrase. L'objectif est de leur permettre de saisir les relations qui unissent les différents constituants d'un énoncé afin d'en maîtriser la structure.

Pour suivre ce module dans de bonnes conditions, l'étudiant doit posséder certaines connaissances préalables. Il doit notamment être capable de différencier un groupe nominal d'un groupe verbal, comprendre le rôle que chacun joue dans une phrase, et reconnaître les types de mots qui les composent.

Le contenu du cours est divisé en deux volets complémentaires. Le premier porte sur les catégories grammaticales, en introduisant la notion même de mot et de catégorie, puis en étudiant successivement le nom, le pronom, le verbe avec ses modes et ses temps, l'adjectif, les déterminants (articles, possessifs, démonstratifs, etc.), les adverbes, les conjonctions (de coordination et de subordination) ainsi que les prépositions. L'accent est également mis sur l'orthographe grammaticale, essentielle pour une expression correcte.

Le second volet concerne les relations entre les mots. À ce niveau, il est question de repérer les familles de mots, de construire et d'explorer un champ lexical, et d'analyser les relations de sens comme la synonymie, l'antonymie, la polysémie ou encore l'homonymie. Ces notions permettent à l'étudiant de mieux comprendre les mécanismes internes de la langue et de développer un regard critique sur son usage. Ce travail grammatical, à la fois théorique et appliqué, constitue un fondement indispensable pour la poursuite des études en langue, littérature ou didactique.

Références bibliographiques :

1. BENABOURA Wahiba, *Fascicule de Grammaire*, Editions Dar El Gharb, Oran, 2019.

2. BESCHERELLE 3, *La grammaire pour tous*, dictionnaire de la grammaire français en 27 chapitres index des difficultés grammaticales, Hatier, Paris, 1990.
3. BONNARD Henri et ARVEILLER Raymond, *Exercices de langue française*, Editions Magnard, 2000.
4. CHRISTENSEN Marie-Hélène, FUCHS Maryse, KORACH Dominique et SCHAPIRA Catherine, *Grammaire*, Editions Nathan, Paris, 1995.
5. DESCOTES -GENON Christiane, MORSEL Marie-Hélène et RICHOU Claude, *L'exercisier, L'expression française pour le niveau intermédiaire*, Presse Universitaire de Grenoble, 2ème édition revue et corrigée, Grenoble, 1993.
6. DUBOIS Jean, LAGANE René, *Grammaire*, Larousse, 1995.
7. GREGOIRE Maria et Gracia Merlo, *Exercices communicatifs, Grammaire progressive du français*, CLE International, Paris, 1998.
8. GREVISSE Maurice, *Exercices français*, Edition Duculot, Paris, 1977.
9. GREVISSE Maurice, Le bon usage, Grammaire française avec des remarques sur la languefrançaise d'aujourd'hui, Duculot, 11^e édition, Paris ,1980.
10. MARTINET A., *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris, CREDIF, 1979.
11. WILMET M., *Grammaire critique du français*, 27^eédition revue, Paris Louvain-la-Neuve, Hachette/Duculot, 1998.

Linguistique et Phonétique 1

L'enseignement de cette matière vise à initier l'étudiant à l'analyse linguistique de la langue, sans pour autant passer par les approches traditionnelles de la grammaire. L'objectif principal est de doter l'apprenant de compétences lui permettant d'observer, de distinguer et d'appliquer des concepts linguistiques de manière rigoureuse. Il s'agit également de le familiariser avec l'étude de la langue à partir de sa structure interne, en l'amenant à développer une capacité d'abstraction nécessaire au raisonnement linguistique. Cette initiation s'appuie notamment sur l'application des concepts clés issus des travaux de Ferdinand de Saussure et du courant structuraliste, appliqués à des corpus de langue de taille restreinte à des fins d'analyse méthodologique.

Pour aborder cette matière, l'étudiant doit disposer de certaines connaissances préalables. Il est essentiel qu'il maîtrise déjà la description grammaticale d'une langue ainsi que les principales règles et normes grammaticales, ce qui lui permettra de mieux comprendre la spécificité et l'intérêt de l'approche linguistique.

Le contenu du cours débute par une introduction générale à la linguistique et à son objet d'étude. L'opposition entre grammaire et linguistique est ensuite abordée afin de souligner les différences fondamentales entre une approche prescriptive et une approche scientifique du langage. L'histoire de la linguistique est également évoquée, notamment à travers le comparatisme et l'étude des familles de langues. Une attention particulière est portée à la théorie de Ferdinand de Saussure, dont les principales notions structurent la suite du cours. L'on y traite les distinctions fondamentales entre langage, langue et parole (première dichotomie), la conception de la langue comme système de signes, et la définition du signe linguistique en tant qu'unité composée d'un signifiant et d'un signifié (deuxième dichotomie). Le cours explore également les propriétés du signe linguistique : son caractère arbitraire, sa linéarité, sa mutabilité et son immutabilité. Enfin, sont étudiées les notions d'axe syntagmatique et d'axe paradigmatic, ainsi que la distinction entre synchronie et diachronie (troisième dichotomie), qui permettent de penser le fonctionnement de la langue dans le temps et dans l'usage.

Références bibliographiques :

1. BAYLON, C. et FABRE, P. (1975), *Initiation à la linguistique*. Nathan, Paris.
2. DUBOIS J. et al. (1977), *La linguistique*, Larousse.
3. DUCROT et coll., (1968), *Qu'est-ce-que le structuralisme*? édit. du Seuil.

4. FEUILLARD, C. (2001), *Le fonctionnalisme d'André Martinet*, dans *La linguistique*, PUF, vol. 37:1, Paris.
5. STOEAN C.-S. (2005), « Modèles théoriques », in *Dialogos*, pp. 11-22 [en ligne] consulté le 10/9/2014
6. FUCHS C., LE GOFFIC P. (1992), Les linguistiques contemporaines. Repères théoriques, Paris, Hachette.
7. JAKOBSON, R. (1963), *Essais de linguistique générale*, tr. fr. de N. RUWET, Paris, éd. de Minuit.
8. MARTINET, A. (1970), *Eléments de linguistique générale*. Armand Colin, Paris
9. MERINE K. et al (2017), Notions de Linguistique Générale (cours et travaux dirigés), Oran, DarElqods.
10. MOESCHLER J., AUCHLIN A. (1997), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin.
11. MOUNIN G. (1993), Dictionnaire de la linguistique, PUF.
12. SAUSSURE, F. de. (1916), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot (édit. de 1985)
13. SIOUFFI G. VAN RAEMDONCK (1999), 100 Fiches pour comprendre la linguistique, Bréal.

Etude de textes littéraires de la langue d'étude

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants de découvrir, lire et comprendre un texte littéraire en développant une sensibilité à ses spécificités formelles et discursives. Il s'agit de les initier à l'identification des caractéristiques propres aux textes littéraires, à la distinction entre les différents genres (roman, nouvelle, autobiographie, etc.), et à la maîtrise des principaux concepts nécessaires à leur analyse. Cette initiation vise également à doter l'étudiant d'outils méthodologiques pour approcher la littérature avec rigueur et autonomie, en l'encourageant à lire de manière active, critique et structurée.

Pour suivre ce cours dans de bonnes conditions, certaines connaissances préalables sont recommandées. L'étudiant doit être capable d'appréhender un texte dans sa globalité, de repérer sa structure, ses articulations internes et de comprendre des textes relativement simples en lien avec ses centres d'intérêt. Il doit également maîtriser les bases de la phrase et avoir une première expérience de lecture permettant de capter le sens général d'un document écrit.

Le contenu du cours s'organise en plusieurs étapes progressives. Il commence par une clarification des notions fondamentales : la littérature, les genres littéraires et le texte littéraire. Ensuite, une attention particulière est portée à l'acte de lecture, en introduisant la notion de communication littéraire, c'est-à-dire la relation entre l'auteur, le texte et le lecteur. Les registres littéraires (comique, tragique, lyrique, etc.) sont également abordés pour familiariser les étudiants avec les différentes tonalités qu'un texte peut adopter.

Une large partie du cours est consacrée au récit, notamment au roman et à la nouvelle. L'analyse des textes narratifs s'appuie sur des concepts clés tels que l'auteur et le lecteur, le narrateur et le narrataire, les modes d'ouverture et les éléments de paratexte. D'autres notions fondamentales comme l'intrigue, le personnage, l'espace et le temps sont également étudiées pour construire une lecture méthodique et approfondie du texte littéraire. Enfin, des extraits de différents types de récits – autobiographiques, de voyage ou historiques – sont analysés afin de diversifier les approches et d'enrichir la compréhension des formes narratives.

Références bibliographiques :

1. ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone. *Convergences critiques : Introduction à la lecture dulittéraire*. Office des Publications Universitaires, 1995.
2. BESSE, Henri, « Éléments pour une didactique du texte littéraire ». In : *Littérature et classe de langue*. Paris : Hatier-Crédif, 1982.
3. DUFAYS, Jean-Louis, GEMENNE, Louis. & LEDUR, David. *Pour une lecture littéraire – Histoire, théories, pistes pour la classe*. Bruxelles : De Boeck, Savoirs et pratique, 2005.
4. REUTER, Yves. *Introduction à l'analyse du roman*. Armand colin, 2009.
5. REUTER, Yves. *L'analyse du récit-3e éd*. Armand colin, 2016.
6. PRUNER, Michel, *L'analyse d'un texte de théâtre*, Paris, Armand Colin, 2008
7. VAILLANT, Alain, *La poésie*, Paris, Armand Colin, 2008

Unité d'enseignement de Méthodologie

- ***Techniques du travail universitaire 1 (TTU1)***
- ***Lecture et Etude de Textes 1 (LET1)***
- ***TIC & E-LEARNING 1***

Techniques du travail universitaire 1 (TTU1)

Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants aux méthodes et techniques de travail universitaire afin de les accompagner progressivement vers une autonomie intellectuelle et organisationnelle. Il vise à leur fournir des outils méthodologiques indispensables à la réalisation d'une recherche académique sérieuse et structurée. En parallèle, le cours s'attache à développer chez l'étudiant une capacité de réflexion personnelle, un esprit critique, et une meilleure gestion de son apprentissage au sein de l'université.

Pour suivre efficacement ce module, l'étudiant doit posséder certaines connaissances de base, notamment la compréhension des notions de méthode de travail ou de techniques d'apprentissage. Il doit également être familier avec des opérations intellectuelles essentielles telles que la recherche d'information, l'analyse, la synthèse, le résumé, ainsi que l'extraction d'informations pertinentes à partir de documents variés.

Le contenu de ce module débute par une introduction à l'environnement universitaire. Il s'agira de présenter aux étudiants le fonctionnement du système LMD (Licence-Master-Doctorat), ses exigences et ses opportunités. L'importance du travail collaboratif à l'université y est également soulignée, ainsi que les attitudes propices à la réussite dans ce nouvel espace d'apprentissage. Des définitions fondamentales sont ensuite proposées afin de cerner ce que recouvre le travail universitaire et ce qui distingue une recherche scientifique ou académique d'autres types de travaux.

Le cœur du module est consacré aux techniques concrètes de travail universitaire. Les étudiants sont formés à la prise de parole en public, compétence essentielle pour participer activement aux débats, séminaires et soutenances. La prise de notes fait également l'objet d'une attention particulière : il s'agit d'apprendre à dégager l'essentiel d'un cours ou d'un document, à schématiser les idées, et à gérer le temps de manière efficace. Par ailleurs, l'élaboration d'un exposé écrit est abordée selon une méthode rigoureuse : de la recherche documentaire à la structuration du propos. Enfin, une préparation méthodique aux examens est proposée, visant à rassurer l'étudiant et à renforcer sa capacité à mobiliser ses connaissances de façon optimale.

Références bibliographiques :

1. AISH, F., and TOMLINSON J. (2013). *Lectures: Learn Listening and Note-Taking Skills*. London: Harper Collins Publisher.
2. COTTRELL, S. (2008). *The Study Skills Handbook*. Hampshire and New York: Palgrave Macmillan.
3. [IPARA MOTEMA](#), Joël. *Travaux universitaires : remarques méthodologiques*, Editions L'Harmattan, 2016 - 150 pages.
4. NORTHEDGE, A. (2005). *The Good Study Guide*. Milton Keynes: The Open University.

Lecture et Etude de Textes 1 (LET1)

Au terme de cette première année d'étude, l'enseignement proposé vise à développer chez l'étudiant une véritable compétence en lecture et en compréhension écrite. L'objectif est de l'amener à lire, interpréter et analyser différents types de discours en tenant compte de leurs spécificités discursives, textuelles et linguistiques. Il s'agit également de lui apprendre à trier les informations pertinentes, à distinguer les niveaux de lecture et à saisir les enjeux que chaque support textuel peut véhiculer, dans une perspective à la fois analytique et critique.

Pour aborder cette matière de manière efficace, certaines connaissances préalables sont recommandées. L'étudiant doit déjà posséder une certaine aisance en lecture de textes, être capable de comprendre un message écrit dans ses grandes lignes, connaître la structure générale d'un texte et avoir une idée des types de supports qu'il peut rencontrer dans différents contextes (littéraire, médiatique, scientifique, administratif...).

Le contenu de ce module s'organise autour de plusieurs axes complémentaires. Dans un premier temps, des notions théoriques sont abordées, telles que le texte, le paratexte (péritexte et épitexte), le cotexte et le contexte. Ces concepts sont explorés à travers des activités pratiques, consistant à proposer aux étudiants divers supports textuels et à leur demander de relever les éléments textuels, paratextuels et contextuels afin de comprendre leurs relations et leur influence sur la réception du texte.

Une autre partie du cours est consacrée à l'objet-livre et à ses différentes composantes : la première et la quatrième de couverture, les résumés, les extraits, les éléments biographiques de l'auteur, ainsi que les critiques. Les étudiants sont amenés à identifier ces éléments à partir d'ouvrages variés, ce qui leur permet de développer un regard plus averti sur la manière dont un texte est présenté, diffusé et perçu.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à la diversité des supports textuels. Le roman, la nouvelle, l'essai, la poésie, le théâtre, l'article de presse, l'article de vulgarisation scientifique, la notice, le mode d'emploi, l'écrit administratif, le genre épistolaire, mais aussi les images, illustrations, représentations graphiques et bandes dessinées sont explorés afin de familiariser les étudiants avec des formes d'écriture multiples et leurs fonctions spécifiques. Des exercices d'identification et d'analyse sont proposés afin de consolider ces acquis.

Enfin, le cours aborde les différentes composantes structurelles du livre, telles que la préface, la postface, le prologue, l'épilogue, l'incipit, l'excipit ou encore la table des matières. Ces éléments sont étudiés à partir de supports concrets et les étudiants sont invités à proposer des livres de leur choix pour en identifier les parties constitutives. Cette approche favorise l'implication personnelle et renforce leur capacité à comprendre les structures et les intentions à l'œuvre dans un texte.

Références bibliographiques :

1. ADAM J. M., BOUACHA M. A. et GRIZE J. B., 2004, *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon.
2. ADAM J.-M., 1991, *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga, coll. « Philosophie et langage ».
3. ADAM J.-M., *L'Analyse des récits*, avec Françoise Revaz, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Mémo ». Trad. portugaise : Lisbonne, Gradiva, 1998 ; trad. roumaine : Iasi, Institutul European, 1999.
4. ADAM J.-M., 1992, *Langue et littérature*, Paris, Hachette, coll. « F-Références ».
5. ADAM J.-M., 1990, *Pour lire le poème*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
6. BIANCO M., 2010, « La compréhension de textes : peut-on l'apprendre et l'enseigner ?» In M. CRAHAY et M. DUTREVIS (éds), *Psychologie des apprentissages scolaires*, De Boeck, p. 230-256.
7. GIASSON, J. 1990, *La compréhension en lecture*. Montréal : Gaëtan Morin.
8. PEF, 2016, *Petit éloge de la lecture*, édition Gallimard.
9. REUTER, Y. 1997. *L'analyse du récit*. Paris : Dunot
10. Des romans, des nouvelles et des essais français et francophones.

TIC & E-LEARNING 1

Ce module vise à initier les étudiants aux technologies de l'information indispensables à leur réussite dans le cadre universitaire, que ce soit pour l'obtention du diplôme de licence ou pour la poursuite en master. Il permet de découvrir le E-learning, ses pratiques, ses outils, ainsi que ses avantages et ses limites. À l'issue de cette formation, l'étudiant devra être en mesure de mobiliser les compétences numériques nécessaires à la communication, à la production et à la gestion de l'information dans un contexte académique.

Pour tirer pleinement profit de ce cours, certaines connaissances préalables sont recommandées. L'étudiant doit connaître les composants principaux d'un ordinateur et comprendre leurs fonctions. Il doit également être capable d'utiliser Internet dans une perspective académique, notamment pour rechercher, consulter et exploiter des sources fiables et pertinentes à des fins scientifiques ou pédagogiques.

Le contenu du module est centré sur l'initiation aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Les étudiants sont formés à l'usage des logiciels de base tels que Microsoft Word pour la rédaction de documents, PowerPoint pour la création de présentations, ainsi qu'à la conversion de fichiers, notamment de Word vers PDF. Une attention particulière est accordée à l'utilisation des produits et applications proposés par Google, comme Google Docs, Google Slides ou Google Drive, afin de faciliter le travail collaboratif en ligne.

Enfin, les étudiants apprennent à créer et gérer une adresse électronique, à rédiger des courriels dans un cadre universitaire, et à maîtriser les règles de la correspondance électronique. Ces compétences sont essentielles pour s'adapter aux exigences du monde universitaire moderne et pour mener à bien des travaux de recherche, des présentations ou des échanges avec les enseignants et les institutions. Ce module constitue ainsi un socle fondamental pour accompagner l'étudiant vers l'autonomie numérique.

Références bibliographiques :

[PRATMarie](#), *E-learning, réussir un projet : pédagogie, méthodes et outils de conception, déploiement, évaluation*, Editions ENI, 2008 - 260 pages.

Unité d'enseignement : Découverte

- Civilisation de la langue d'étude

Civilisation de la langue d'étude

Ce module a pour objectif d'introduire les étudiants aux notions fondamentales de culture et de civilisation, tout en les aidant à les distinguer clairement. À travers l'étude des aspects historiques, sociaux et quotidiens des sociétés francophones, il s'agit de permettre à l'apprenant de découvrir la richesse de la langue d'étude dans son contexte culturel et civilisationnel. Les monuments, les vestiges historiques et les modes de vie sont autant de portes d'entrée vers une meilleure compréhension du monde francophone.

Pour aborder efficacement cette matière, il est recommandé que les étudiants disposent de connaissances générales sur les pays où la langue française est parlée. Une familiarité avec leur géographie, leur histoire, leurs traditions et leurs coutumes constitue un socle important pour saisir la diversité culturelle de l'espace francophone.

Le contenu du cours commence par une définition précise des termes « civilisation » et « culture ». La culture y est appréhendée à travers ses multiples dimensions : mode de vie, idéologie, institutions et réalisations humaines. Les éléments fondateurs de toute culture — telles que les valeurs, les normes sociales, les institutions et les langues — sont étudiés afin de dégager une vision globale et structurée des sociétés.

Un focus particulier est mis sur la carte du français dans le monde, qui permet d'illustrer la diversité et la diffusion de cette langue à l'échelle planétaire. L'étude de la France contemporaine aborde différents aspects : la géographie et le climat, les dialectes et les parlers régionaux, la diversité ethnique et sociale, ainsi que les réalités de l'immigration.

Le volet consacré à l'immigration dans l'aire francophone européenne (France, Belgique, Suisse) permet de mieux comprendre les enjeux sociopolitiques liés aux grandes migrations contemporaines. Ce thème est enrichi par un aperçu historique des flux migratoires, les luttes des immigrés pour leurs droits, ainsi que les apports et les défis que représente l'immigration en France.

Enfin, le module explore la place de la France dans le monde en mettant en lumière ses relations avec l'Union européenne, ses anciennes colonies, ainsi que son rôle au sein de l'OTAN. Cette approche globale permet à l'étudiant de relier l'étude de la langue française à des dynamiques culturelles, historiques et géopolitiques plus larges.

Références bibliographiques :

1. BERTHELOT, Anne, CORNILLIAT, François, *Littérature, Moyen-âge –XVI^e siècle*, Paris, Nathan, 1988.
2. FANON, Frantz, *Ecrits sur l'aliénation et la liberté*, textes réunis, introduits et présentés par Jean Khalfa et Robert JC Young, éditions La découverte, 2015.
3. GLISSANT Edouard, *Le discours antillais*, folio essais, 1997

4. LAGARDE, André ; MICHARD, Laurent. *XVIe siècle, Les grands auteurs*, Bordas, 1962.
5. MOREL, Jacques, Histoire de littérature française, de Montaigne à Corneille, Flammarion, 2006.
6. TROBO, Clément Claude, MAXIMUM, Colette, L'humanité des Noirs : L'apport de la Négritude aux droits de l'Homme, Broché, 2017.
7. VALETTE, Bernard, Histoire de la littérature française, Ellipses, 2009.
8. WALTER, H. (1996) *Le français dans tous les sens*, Éditions Robert Laffont.

Unité d'enseignement : Transversale

- Langue étrangère 1

Langue étrangère 1

Langue étrangère 1 vise à initier les étudiants à l'apprentissage d'une langue étrangère (autre que le français) en contexte universitaire. Cette matière, attribuée d'un crédit de 1 et d'un coefficient de 01, a pour objectif principal de développer les compétences de base en communication, tant à l'écrit qu'à l'oral, tout en sensibilisant les étudiants à la culture et aux usages linguistiques propres à la langue étudiée.

L'enseignement se concentre sur les quatre compétences fondamentales : compréhension écrite et orale, expression écrite et orale. Il met l'accent sur des situations de communication simples, utiles pour la vie quotidienne ou les échanges universitaires de base. En parallèle, une attention est portée à l'enrichissement du vocabulaire, à l'acquisition des structures grammaticales élémentaires et à la prononciation.

Ce module favorise également l'ouverture interculturelle en permettant à l'étudiant de découvrir les réalités socioculturelles du pays ou des pays où la langue étrangère est parlée. À travers des supports variés (dialogues, textes courts, vidéos, exercices interactifs), l'apprenant est amené à pratiquer activement la langue et à développer une autonomie progressive dans sa maîtrise.

Ce cours constitue ainsi une première étape vers une meilleure insertion dans un environnement multilingue et international, qu'il soit académique ou professionnel.